



Confédération des Praticiens des Hôpitaux (CPH)
Fédération de la Permanence de Soins Hospitalière (FPSH)

Chers tous,

Le CA a décidé de lancer une initiative revendicative sur le TTA.

Les arguments du débat sont résumés entre autres dans les documents ci-joints (CR RV Matillon, plate-forme revendicative SMARNU pour les négos FPSH) et repris dans le CP.

L'axe principal est les suivant :

- **Nous ne voulons pas dépasser 48 h (c'est mauvais pour nos patients, et pour notre santé, et nous soutenons la fin de l'opt-out pour dans 3 ans maximum – ligne FEMS) ;**
- **S'il s'avère nécessaire de les dépasser, il faut qu'une autorité indépendante du directeur donne l'autorisation, borne sa durée, et assure son fléchage vers certaines activités HORS PDS; et soit signataire d'un contrat avec le praticien ;**
- **Il faut alors qu'il soit réglementairement sollicité comme le veut le décret PdS, correctement payé, et bilanté pour ne pas servir de variable d'ajustement d'un temps médical devenu rare ;**
- **Il ne faut pas qu'il serve à couvrir des défauts d'organisation, des fuites de praticiens hors du cœur du métier en particulier des exigences administratives indues de la part des directeurs ;**
- **Tout doit être fait pour garantir son extinction au niveau d'un territoire de santé dans un court délai de réorganisation du tissu hospitalier, et d'élargissement de la PdS aux acteurs du « privé », sans qu'il y ait détournement de certains malades aux dépens des autres, l'hôpital risquant alors de se retrouver avec les âges extrêmes de la vie et les cas socio-psy.**

Pourquoi ne lancer ce mouvement que pour le 1 janvier 2009 ?

- **Ca fait un compte rond !**
- **A partir du 15 décembre, le PH moyen (comme le Français moyen) ne pense qu'aux agapes et aux cadeaux ;**
- **Il faut faire un effort d'éducation sur ce que nous voulons auprès des équipes disséminées, qui ont souvent profité d'un système contraire à leur propre intérêt (c'est stupide de couiner sur la pénibilité du métier si on commence par accepter ce qui nuit à sa santé et n'est pas obligatoire/ nous ne sommes pas comptables du**

- fonctionnement des hôpitaux que la DHOS ne défend pas/ pour défendre le service public, nous devons apprendre à nous économiser sur la durée)**
- **Certains ont accepté des contrats de TTA et doivent les respecter (...)**
 - **Il faut TOUS envoyer des lettres aux directeurs (copie ARH) refusant le TTA !! en décembre et en tous cas avant le 10 janvier**
 - **Il faut mettre ne place un monitoring régional (Délégués régionaux) et être fermes, quasi-« américains » dans notre syndicalisme (même apprendre à être durs vis-à-vis des faux-culs qui ne suivent pas la manœuvre)**
 - **Si par malheur la proposition de modif de la DE passe, nous serons déjà en ordre de bataille.**

Par ailleurs :

Il faut se lier à trois « problématiques » :

- **Celle de la FEMS, c'est évident**
- **Celle de la FPSH en mettant l'accent sur = pénibilité/durée de travail/travail de nuit . Et la juste rémunération de ce sur-travail**
- **Celle de l'AMUF qui introduit la marche des 39 h = la question est soulevée et c'est bien !**

ENFIN, c'est la première mobilisation estampillée SMARNU !

Comment mener l'action ?

- 1) **envoi par chaque MAR d'une lettre à son directeur en décembre (co-adressé chef de service+pdt de la COPS, et copie pour l'ARH) et en tous cas avant le 15 janvier --modèle ci-joint avec ou sans en-tête--, et suivi par le délégué régional)**
- 2) **envoi du CP à la presse le 5 décembre et Conf de Presse de lancement de campagne prévue le 11 décembre ;**
- 3) **envoi d'une lettre « personnalisée » à la DHOS + Ministre entre le 5 et 8 /12 avec demande de RV niveau Podeur mini (pas question de revoir un « Matillon ») .Si RV il y a, ce sera après le 15/12, et j'espère que nous pourrons nous appuyer sur la décision du PE.**
- 4) **Coordination avec les autres actions menées par la FPSH sur le thème de la durée du travail.**
- 5) **Pub en direction de la FEMS pour que ça se sache au niveau européen.**

James Brodeur, Pdt SMARNU